

CHARGE-E DE MISSION REDUCTION DE LA VULNERABILITE

Temps complet

Contrat de droit public de 3 ans

Contrat de projet

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 57 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

ARCHE Agglo, créée le 1^{er} janvier 2017 est compétente en matière de gestion des cours d'eau, et notamment en matière de prévention contre les inondations (GEMAPI).

Arche Agglo est ainsi structure porteuse du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur les bassins versants « Veauane, Bouterne, Torras, petits affluents du Rhône » signé en septembre 2019.

La mise en œuvre du PAPI Veauane Bouterne dont la particularité est d'être bi-départemental (Drôme Ardèche), s'échelonne de 2019 à 2024. Arche agglo est maître d'ouvrage d'un certain nombre d'actions inscrites dans ce PAPI.

DEFINITION DU POSTE :

Rattaché-e à la direction de l'environnement, sous la responsabilité du chargé de mission inondation, vous assurerez les missions suivantes sur le territoire d'ARCHE Agglo :

MISSIONS (50%) :

Mise en place du volet réduction de la vulnérabilité pour les entreprises et les habitants

- Réalise ou fait réaliser les diagnostics de vulnérabilité
- Assure le suivi administratif de l'opération dans le cadre du PAPI
- Communique auprès de la population
- Prend contact avec les entreprises et les habitants en zone inondable
- Accompagne les porteurs de projet dans leur demande de financement et les travaux

MISSIONS SPECIFIQUES selon le profil recruté (50%) :

- Réalise le PICS (plan intercommunal de sauvegarde) de l'agglomération
- Réalise des actions de communication et de sensibilisation du PAPI
- Met en œuvre des actions du PAPI placées sous maîtrise d'ouvrage d'Arche Agglo (ralentissement des écoulements, programme de limitation des crues,) : pilotage des projets, suivis techniques, administratifs et financiers des prestataires
- Aide à la gestion, le suivi et l'entretien des digues

PROFIL ATTENDU

- De formation Bac+5 dans le domaine de l'hydraulique et/ou de la prévention des risques naturels
- Expérience significative sur un poste similaire souhaitée
- Permis B et véhicule personnel
- Connaissances en matière de gestion et prévention des risques naturels (PPRi, PCS, etc.) ainsi que des politiques d'aménagement du territoire ou de gestion des cours d'eau (Scot, PLU, PAPI...)
- Connaissance du Code de l'environnement, du Code de la commande publique et du fonctionnement des collectivités locales
- Gestion des marchés, suivi des études et des travaux, base en ingénierie
- Aptitudes à l'animation de réunions, à la concertation et au dialogue auprès d'un public varié
- Organisation, sens du travail en équipe, esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- Qualités relationnelles
- Connaissance des outils de modélisation hydraulique et hydrologique
- Maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel, internet, etc.)
- Maîtrise des outils informatiques usuels et des SIG (QGIS)
- Savoir nager
- Disponibilité en soirée (réunions publiques, commissions rivières...)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Contrat de projet / CDD de 3 ans avec possibilité de reconduction

Rémunération entre 2440€ et 3000€ brut mensuels en fonction du profil et de l'expérience dans le domaine de l'hydraulique et/ou de la prévention des risques naturels, par référence à la catégorie A de la fonction publique territoriale.

Participation aux astreintes de surveillance des ouvrages de protection contre les inondations en période de crues

Tickets restaurants : 14 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 6 € pris en charge à moitié par l'employeur.

Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël,) prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).

Participation à la cotisation de la mutuelle santé et/ou prévoyance dans le cadre d'une procédure de «Labellisation», souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent.

Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail.

Temps de travail : Poste à 37h30 avec 15 jours de RTT

Lieu de travail : Saint Donat sur l'Herbasse (26260)

Poste à pourvoir le : 01/08/2023

Date limite de candidature le : 10/06/2023

Pour toute question relative au contenu du poste, vous pouvez contacter Emmanuel GUILMIN (e.guilmin@archeagglo.fr) au 04.26.78.78.78.

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : c.chiron@archeagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des condamines CS9602 07300 MAUVES

CS 9602
07300 MAUVES

accueil@archeagglo.fr
04 26 78 78 78

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON
CHANTEMERLE-LES-BLES CHARMES-SUR-L'HERBASSE
CHAVANNES-CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉROME
ÉTABLES GERVAIS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LARNAGE LEMPS
MARGÈS MARSAZ MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU
PAILHARÈS PLATS PONT-DE-LISÈRE SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FELICIEN SAINT-
JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

Vivre & Entreprendre 
ARCHE Agglo.fr